



Source : Afut Sud-Alsace

## METTRE EN REGARD LES DONNÉES POUR CONSTRUIRE UN PLAN D' ACTIONS

La Région Grand Est, l'État et les Agences de l'Eau ont souhaité mettre en commun leurs moyens financiers pour **optimiser la mise en œuvre d'actions en faveur de la Trame Verte et Bleue (TVB) et de la biodiversité** sur le territoire du Grand Est. Un appel à projet est proposé en ce sens (voir ci-dessous 🌈🌿). En plus des démarches communales auquel celui-ci pourra apporter son soutien, **l'agglomération mulhousienne** souhaite proposer une **réponse coordonnée** sur le secteur à enjeux des collines.

### Objectifs

**Renforcer la TVB** est une action que l'on retrouve dans les différents plans que la **collectivité mène** en partenariat avec l'État, la Chambre d'Agriculture et d'autres partenaires (PLUi, CTEC, PCAET\*). En effet, les **bénéfices en sont nombreux**, en plus des effets positifs dans le domaine de l'agronomie :



**Améliorer la ressource en eau** et lutter contre les risques des coulées de boue (avec un risque accru dû à l'augmentation des pluies violentes en lien avec le changement climatique)



**Favoriser la biodiversité** (maintien et création de la TVB offrant nourriture et protection à de nombreuses espèces animales et végétales)



**Améliorer le cadre de vie** (intégration paysagère des bâtiments et des franges urbaines, diversification des paysages agricoles...).

Les **collines de la région mulhousienne** sont un **secteur particulièrement sensible** dans ces domaines. Elles ont été **ciblées par la collectivité pour mener des actions spécifiques** avec deux thématiques prioritaires : **renforcement de la Trame Verte et Bleue et lutte contre les coulées de boues.**

Un **groupe de travail (GT)** a été créé afin de **mettre en commun les informations** sur le secteur des collines. Son premier objectif, en 2024, est de **formuler des propositions de plantations** cohérentes et adaptées aux objectifs mentionnés. Il s'agit d'**alimenter une candidature globale à l'appel à projet TVB** du Grand Est, portée par l'agglomération en lien avec les communes.

## L'APPEL À PROJET TVB, DES ACTIONS CONCRÈTES

### ÉTUDES

Étude TVB pour intégration en document d'urbanisme, toutes études préalables aux travaux et de suivi,...

Lien vers  
l'appel à projet :



### ANIMATION, SUPPORTS ET AMÉNAGEMENTS

Valorisation, sensibilisation, communication, pédagogie autour du projet

### TRAVAUX

Maitrise foncière, restauration, gestion, récréation, plantation, passage à faune, gîtes,...

### ANIMATION TERRITORIALE

Pilotage, coordination de projet

## PÉRIMÈTRE

La production de données porte sur les 6 communes du secteur des collines de la région mulhousienne :

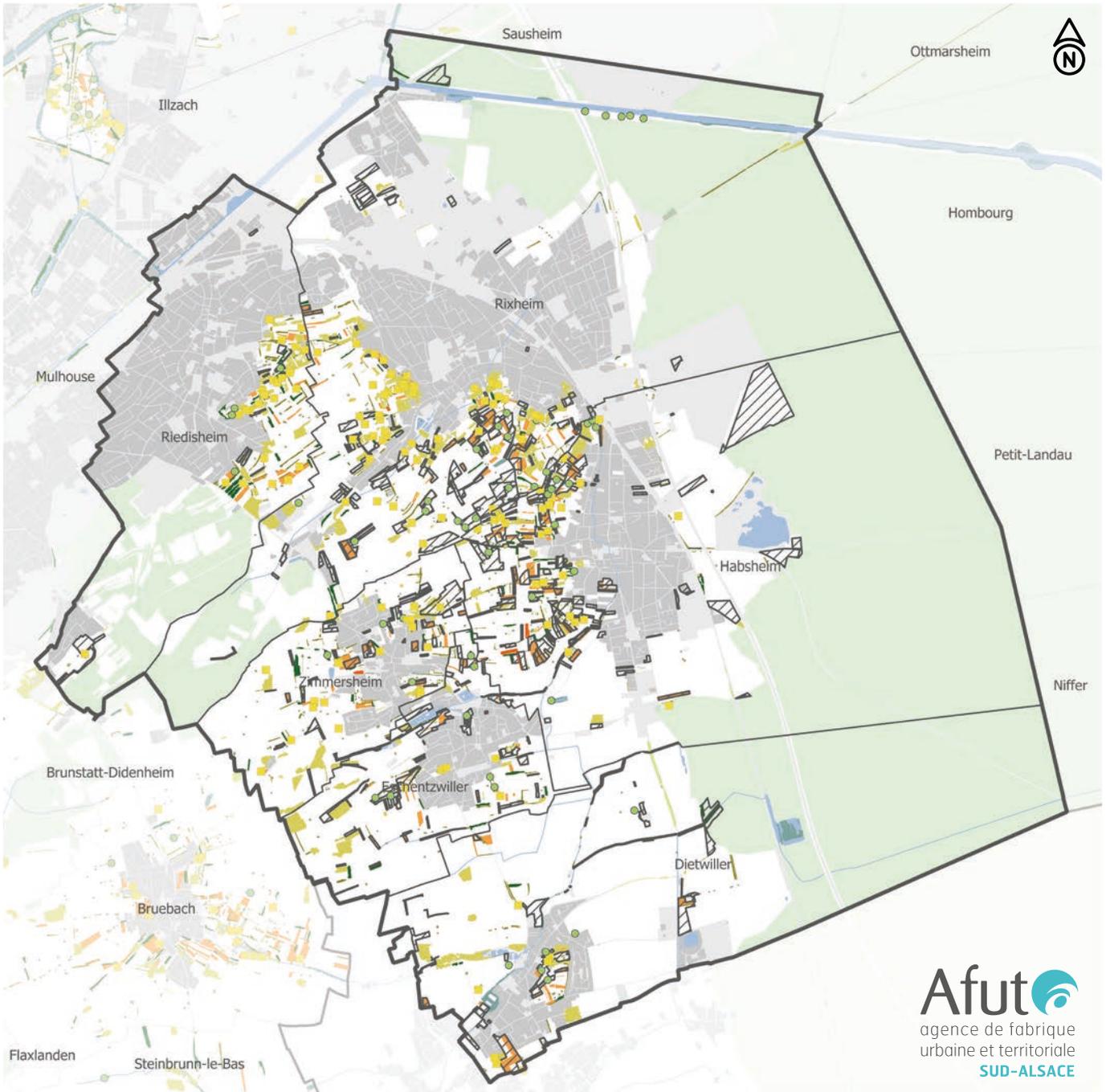
1. Riedisheim
2. Rixheim
3. Habsheim
4. Zimmersheim
5. Eschentzwiller
6. Dietwiller

**Contribution de l'Afut Sud-Alsace dans le cadre du groupe de travail sur l'appel à projet TVB :**

- participer aux réunions,
- réaliser la combinaison cartographique des données communiquées,
- créer les cartes,
- contribuer à la mise en perspective des documents qui sera faite par le groupe de travail.

\* PLUi : Plan Local d'Urbanisme Intercommunal  
CTEC : Contrat Territorial Eau et Climat  
PCAET : Plan climat-air-énergie territorial

# INFRASTRUCTURES ARBORÉES ET PRAIRIES EN MILIEU AGRICOLE



**Afut**  
agence de fabrique  
urbaine et territoriale  
SUD-ALSACE

Communes de Riedisheim, Rixheim, Habsheim, Zimmersheim, Eschentzwiller, Dietwiller

- Arbres épars (Afut 2023)
- Surface végétale mixte ou terrain de loisirs (Afut 2023)
- Alignement d'arbres (Afut 2023)
- Arbre isolé ou groupement isolé (Afut 2023)
- Bande boisée (Afut 2023)
- Bosquet (Afut 2023)
- Haie (Afut 2023)
- Ripisylve (Afut 2023)
- Verger (Afut 2023)
- ▨ Prairie et espaces non cultivés (RPG 2022)
- ▨ Verger (RPG 2022)

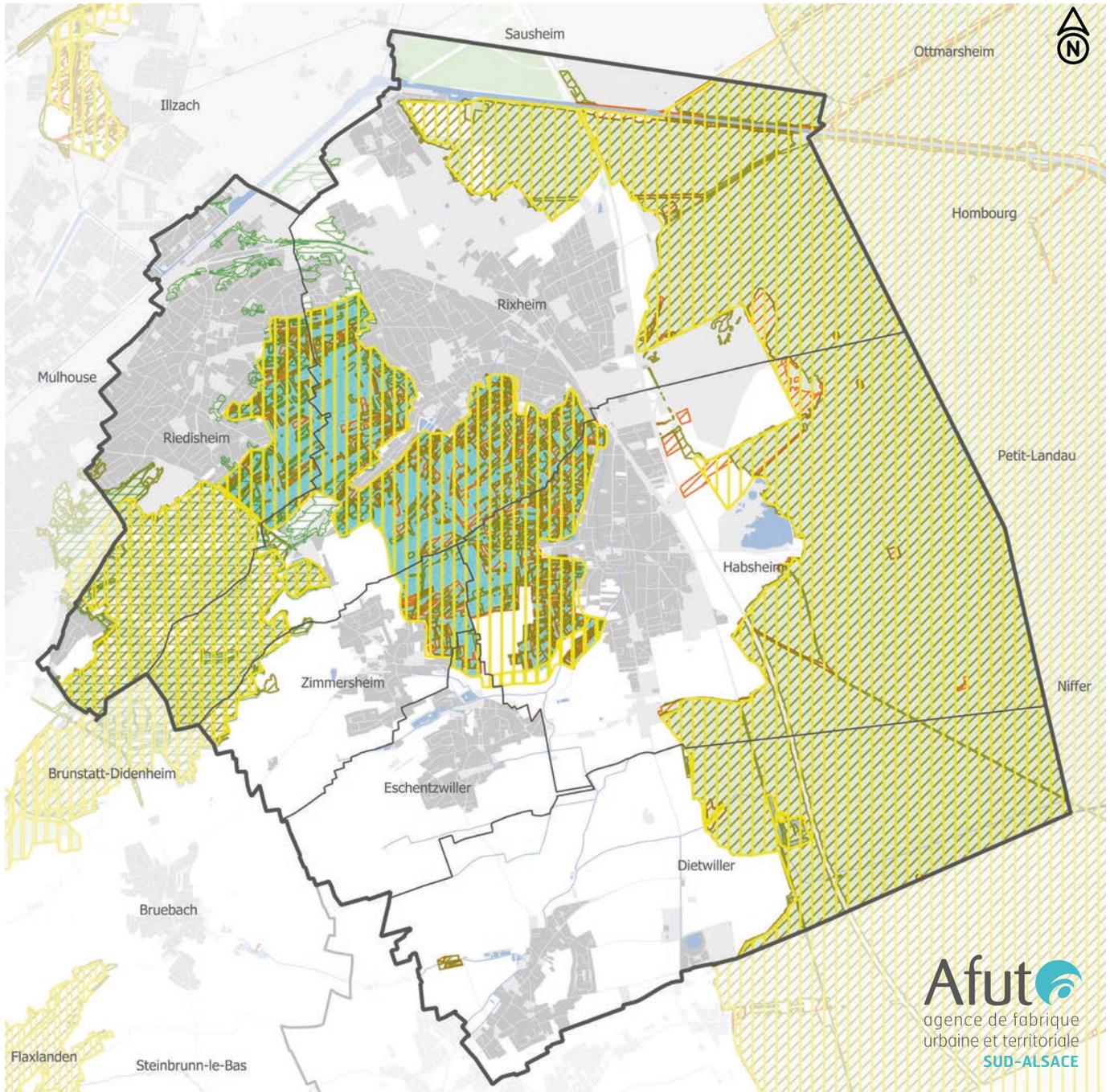


Retrouvez la publication concernant les infrastructures arborées :



[Lien vers la publication](#)

## RÉSERVOIRS DE BIODIVERSITÉ



Communes de Riedisheim, Rixheim, Habsheim, Zimmersheim, Eschentzwiller, Dietwiller

-  ZNIEFF – Collines du Horst Mulhousien
-  Réservoirs de biodiversité (SCoT 2019)
-  Réservoirs sous-trame boisée (Projet PLUi 2024 en cours)
-  Réservoirs milieux ouverts (Projet PLUi 2024 en cours)
-  Noyau de biodiversité (Riedisheim – mission trame verte Afut)

**Réservoirs de biodiversité** : espaces dans lesquels la biodiversité est la plus riche où les espèces peuvent effectuer tout ou partie de leur cycle de vie et où les habitats naturels peuvent assurer leur fonctionnement

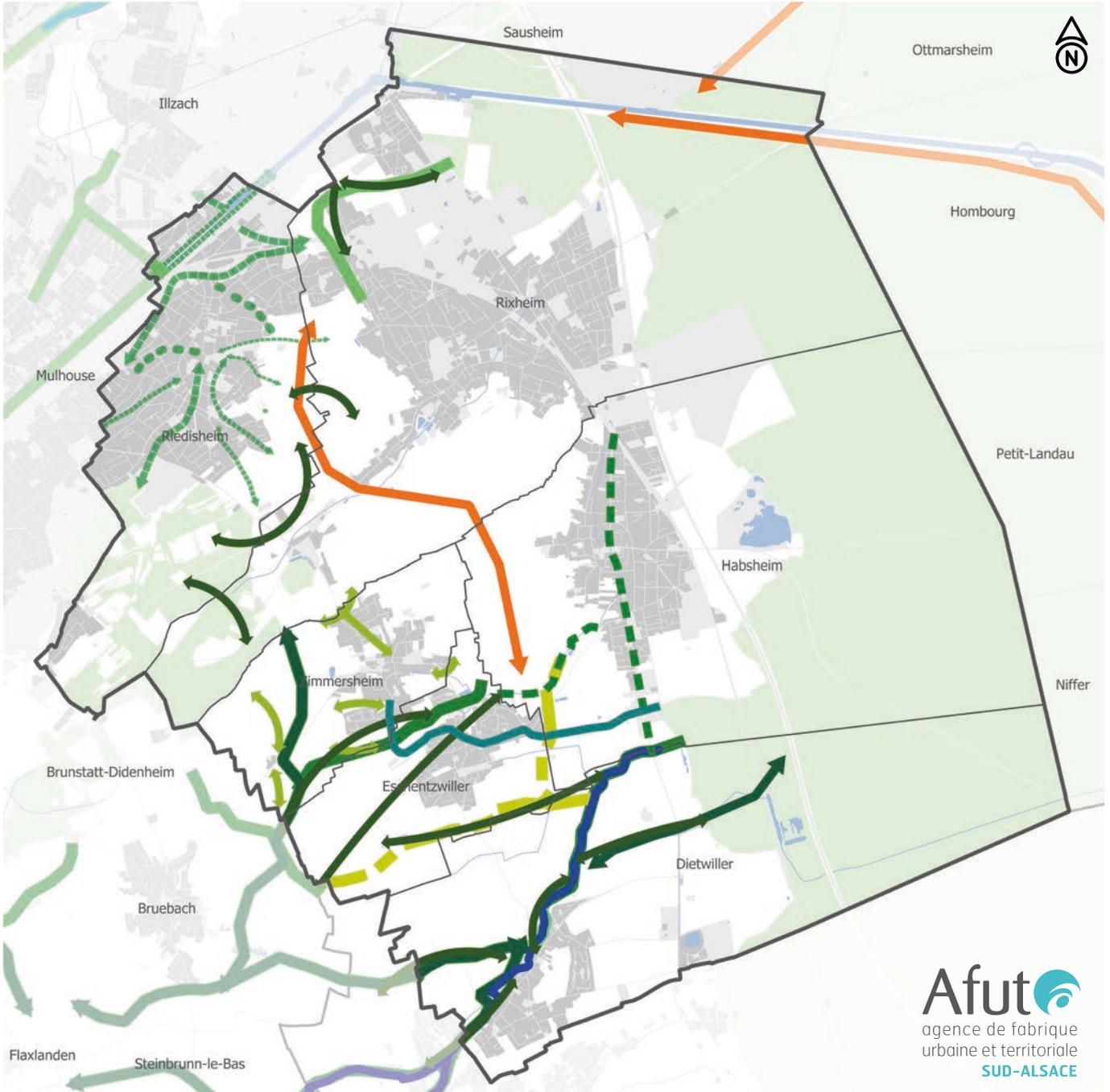
**Sous-trames** : réservoirs et de corridors identifiés pour différents types de milieux

**Sous-trame milieux boisés** : milieux composés de strates arborées (forêts, boisements...).

**Sous-trame milieux ouverts / semi-ouverts** : formations végétales basses, herbacées et/ou arbustives.

**Les corridors écologiques** assurent des connexions entre des réservoirs de biodiversité, offrant aux espèces des conditions favorables à leur déplacement et à l'accomplissement de leur cycle de vie.

# CORRIDORS IDENTIFIÉS

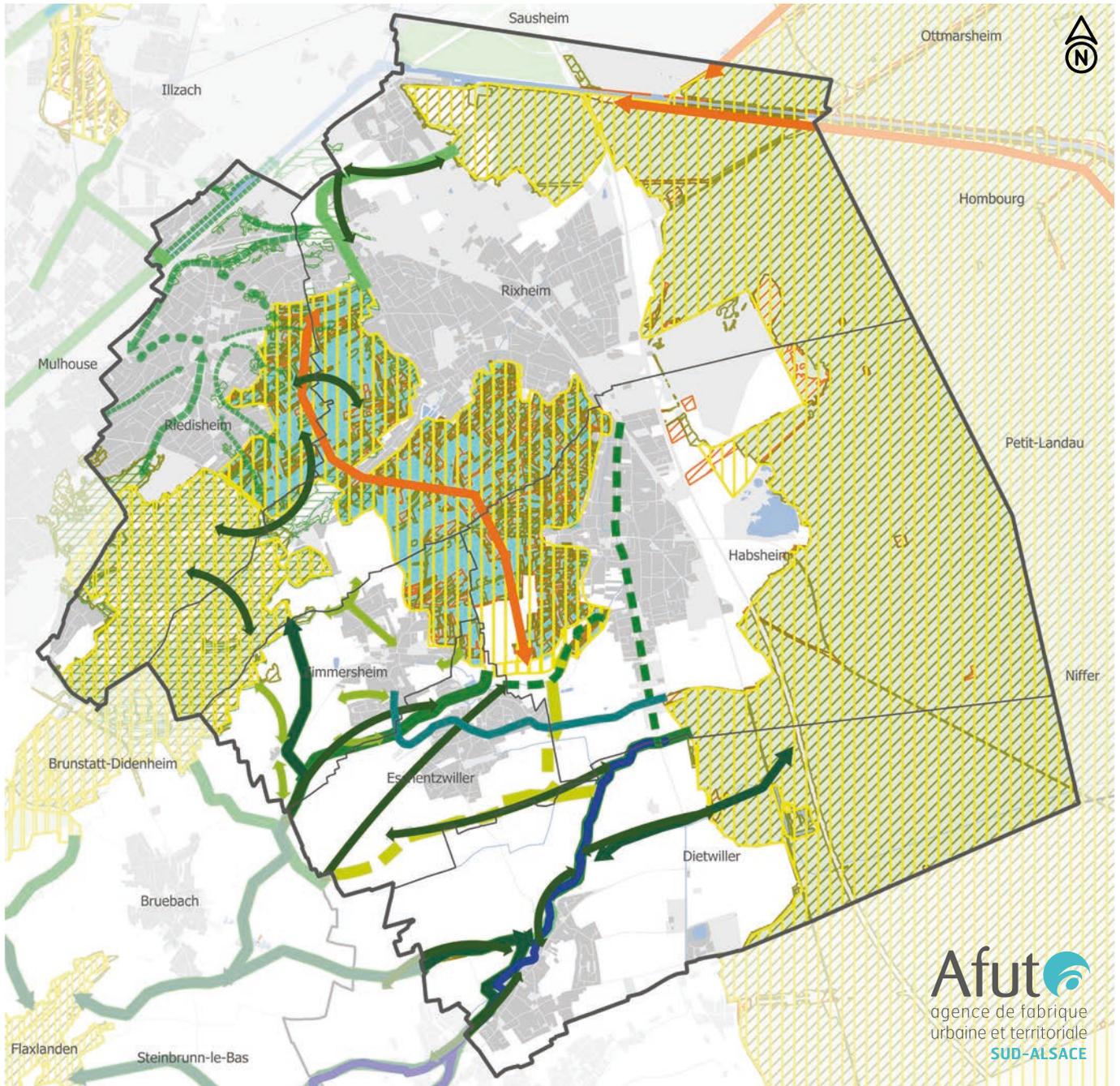


Communes de Riedisheim, Rixheim, Habsheim, Zimmersheim, Eschentzwiller, Dietwiller

- Trame Verte et Bleue (SCoT 2019)**
- Corridor à créer ou à remettre en bon état
  - Corridors à préserver
  - Coulée verte du canal du Rhône au Rhin à préserver en vue de l'élargissement éventuel du canal
  - Cours d'eau classé (au titre du L.214-17 du CE) ou identifiés par le SDAGE
  - Pénétrante verte à renforcer et à valoriser
- PADD PLU communaux**
- Continuité écologique à préserver
  - Corridor écologique à maintenir ou à restaurer
  - Environnement des cours d'eau à protéger
  - Plantation d'alignement à préserver

- Trame Verte et Bleue (Projet PLUi 2024 en cours)**
- Multitrane
  - Forestier à créer
  - Forestier à restaurer
  - Forestier à préserver
  - Milieux ouverts à préserver
  - Milieux ouverts à restaurer
  - Milieux ouverts à créer
  - Aquatique à restaurer
  - Aquatique fonctionnel
  - Aquatique à conforter

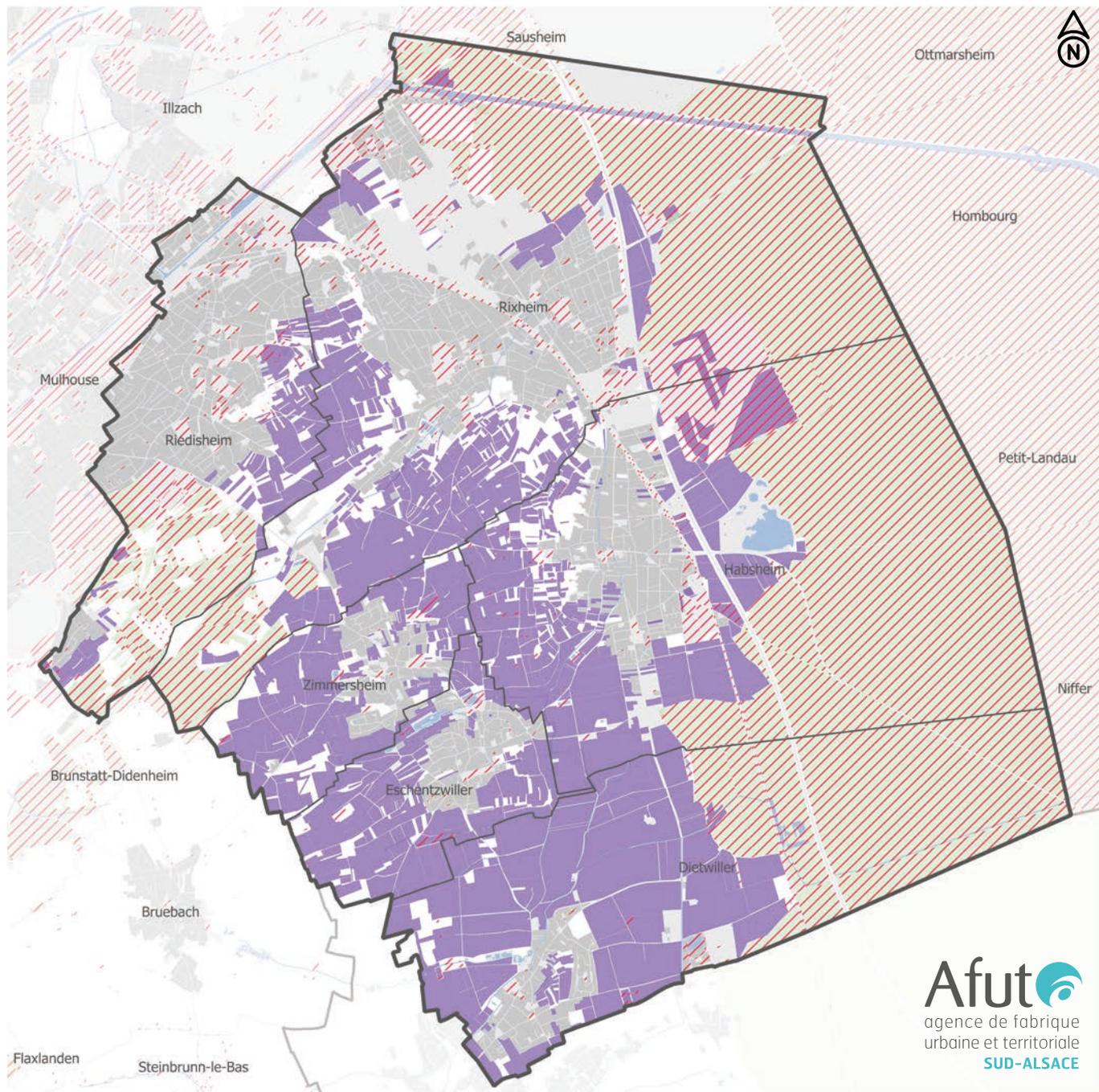
# ÉLÉMENTS DE LA TRAME VERTE ET BLEUE IDENTIFIÉS DANS LES DIFFÉRENTS DOCUMENTS DE PLANIFICATION



## Communes de Riedisheim, Rixheim, Habsheim, Zimmersheim, Eschentzwiller, Dietwiller

- |   |  |
|---|--|
| <ul style="list-style-type: none"> <li> ZNIEFF – Collines du Horst Mulhousien</li> <li> Réservoirs de biodiversité (SCoT2019)</li> <li> Réservoirs sous-trame boisée (Projet PLUi 2024 en cours)</li> <li> Réservoirs milieux ouverts (Projet PLUi 2024 en cours)</li> <li> Noyau de biodiversité (Riedisheim – mission trame verte Afut)</li> </ul> <p><b>Trame Verte et Bleue (SCoT2019)</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li> Corridor à créer ou à remettre en bon état</li> <li> Corridors à préserver</li> <li> Coulée verte du canal du Rhône au Rhin à préserver en vue de l'élargissement éventuel du canal</li> <li> Cours d'eau classé (au titre du L.214-17 du CE) ou identifiés par le SDAGE</li> <li> Pénétrante verte à renforcer et à valoriser</li> </ul> <p><b>Riedisheim – mission trame verte Afut</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li> Faisceau trame verte</li> </ul> | <p><b>Trame Verte et Bleue (Projet PLUi 2024 en cours)</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li> Multitrane</li> <li> Forestier à créer</li> <li> Forestier à restaurer</li> <li> Forestier à préserver</li> <li> Milieux ouverts à préserver</li> <li> Milieux ouverts à restaurer</li> <li> Milieux ouverts à créer</li> <li> Aquatique à restaurer</li> <li> Aquatique fonctionnel</li> <li> Aquatique à conforter</li> </ul> <p><b>PADD PLU communaux</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li> Continuité écologique à préserver</li> <li> Corridor écologique à maintenir ou à restaurer</li> <li> Environnement des cours d'eau à protéger</li> <li> Plantation d'alignement à préserver</li> </ul> |
|---|--|

## FONCIER AGRICOLE : PARCELLES EXPLOITÉES ET PARCELLES PUBLIQUES



### Communes de Riedisheim, Rixheim, Habsheim, Zimmersheim, Eschentzwiller, Dietwiller

- Occupation du Sol Grand Est - Habitat
- ▨ Parcelles publiques (RFP 2022)
- Parcelles agricoles exploitées (RPG 2022)
- BD Topo 2022 - Forêts

NB : Les parcelles publiques :

- Communes,
- État,
- Établissements publics,
- Groupements de communes,
- ...

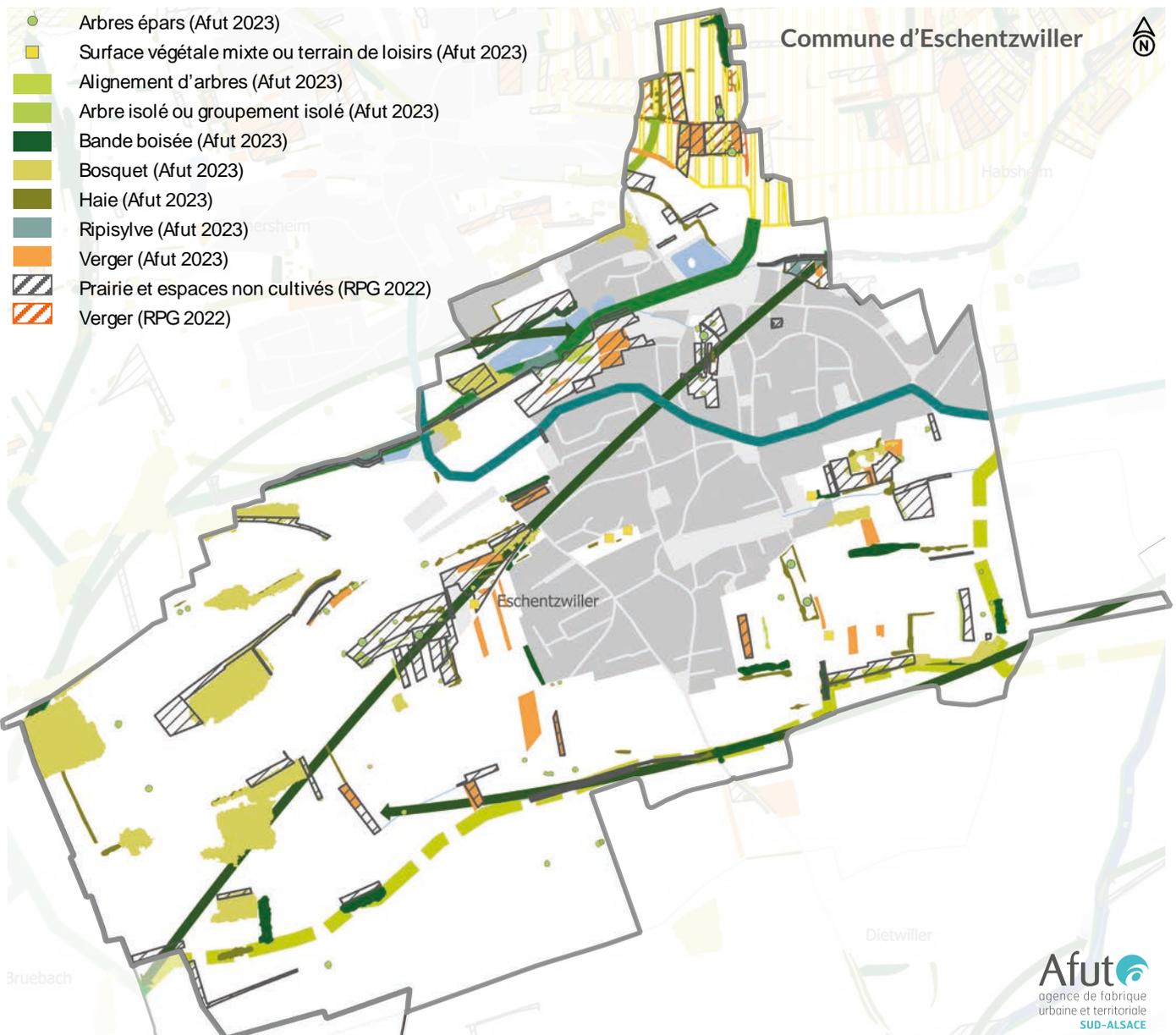


Source : Afut Sud-Alsace

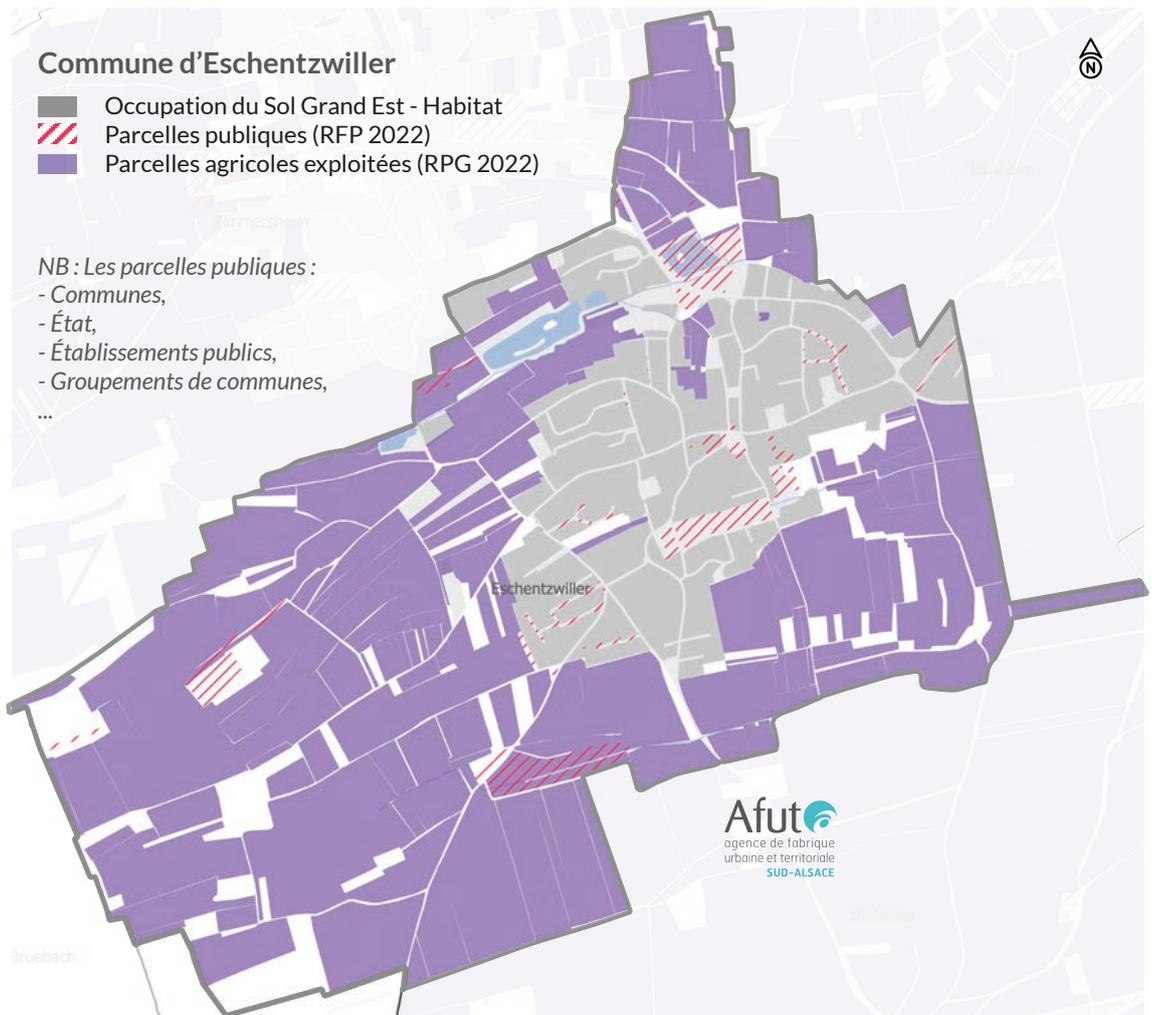
**200 ha**  
de parcelles exploitées

**3,4 ha**  
de parcelles publiques  
exploitées

### LES COMPOSANTES ENVIRONNEMENTALES MAJEURES



## FONCIER AGRICOLE : PARCELLES EXPLOITÉES ET PARCELLES PUBLIQUES



### En bref...

En 2024, les travaux du Groupe de Travail multipartenarial sur les collines de la région mulhousienne a permis d'entamer une réflexion menant au **constat que le diagnostic est déjà bien avancé** :

- Illustration de la présence d'éléments constitutifs de la TVB

- Prise de conscience de la qualité de la mosaïque de milieux présents sur le secteur : prés de fauche, pâtures, jardins, vergers hautes-tiges, cultures, bosquets, haies...

**Il reste cependant à :**

- Affiner et préciser la connaissance des fonctionnalités écologiques.

- Œuvrer à la mise en cohérence des différentes sources de données, celles-ci n'ayant pas toujours un langage scientifique commun.

La faible maîtrise foncière publique est également un frein.

**Les conclusions à cette étape soulignent l'intérêt de répondre à l'appel à Projet TVB** qui permettrait de :

- Solliciter un complément d'étude,

- Identifier des scénarii des travaux pour améliorer la fonctionnalité écologique,

- Commencer des travaux

Sur l'aspect pratique, une réponse mutualisée entre plusieurs communes, portée par m2a, permettrait de composer un dossier unique de candidature et d'accéder à un plan de financement cadré entre plusieurs partenaires financiers.



Afut Sud-Alsace  
33 avenue de Colmar  
68200 MULHOUSE  
[www.afut-sudalsace.org](http://www.afut-sudalsace.org)

**Direction de la publication**

Viviane BEGOC, directrice de l'Agence

**Conception et rédaction**

Anne LICHTLÉ, Cécile CALIFANO-WALCH, Angela LAZIC

**Photographies et illustrations**

Afut Sud-Alsace, Freepik

**Graphisme et mise en page**

Anne LICHTLÉ Afut Sud-Alsace

Toute reproduction autorisée avec mention précise de la source et référence exacte.

*Cette première étape est donc amenée à se concrétiser, de manière à traduire la dynamique locale et partenariale en cours, portant une vision du territoire, pour le territoire. L'entrée «biodiversité» assumée n'occulte pas les liens nécessaires entre les différentes politiques publiques dans les domaines de l'eau, de l'agriculture, des risques, du changement climatique et de la qualité du cadre de vie.*